



ANZAT LE LUGUET

Site web : www.anzat-le-luguet.fr

BULLETIN MUNICIPAL N° 49

Mai 2018

Le mot du maire

Le 14 avril 2018 ont eu lieu deux événements sur la commune : le matin à 7h30 c'était la réouverture du bar restaurant *Les Gentianes* où se sont succédées des personnes pendant la journée et la soirée, et à 20h30 un concert bal à la salle polyvalente avec Lady Rose. Cette journée s'est achevée vers 24h pour les participants et 2h pour les organisateurs. Merci à tous ceux qui ont su marquer le coup au bar-restaurant ou/et à la salle polyvalente.

Le 13 mai, auront lieu au moins deux autres événements : la randonnée, circuit court 12 km et circuit long 23 km, organisée par le comité d'animation avec un départ à partir de 9h à la salle polyvalente et un repas à Parrot ; puis la visite guidée du cimetière à 14h30 dans le cadre de la journée nationale « le printemps des cimetières ». La randonnée, qui permet chaque année de prendre conscience du magnifique territoire de la commune, est la trentième de la série. Je remercie ceux qui année après année persévèrent et prennent le temps de l'organiser. La visite du cimetière, pour qui ce sera la première fois, rappellera que si ce territoire est si beau aujourd'hui c'est en partie grâce à ceux qui nous ont précédés et à l'attitude de chacun d'entre nous aujourd'hui.

Le mois de mai correspond traditionnellement à celui de la montée des bêtes à l'estive et pour certains à la période de traite en plein air. Le lait, encore récolté sur le territoire de la commune alimente la filière de l'AOP Saint-Nectaire. Vendredi 27 avril avait lieu l'assemblée générale de l'Interprofession du fromage Saint-Nectaire (ISN) à Super-Besse. La diminution du nombre de producteurs, la baisse des quantités de lait et la faible valorisation qu'il y a eu ces dernières années sur le Saint-Nectaire par rapport à d'autres produits similaires ont amené les acteurs de la filière à réaliser un plan stratégique de l'AOP pour les 10 à 15 ans à venir qui est constitué de cinq piliers : 1. Pérennisation et augmentation de la production lait et fromage ; 2. Valorisation de l'AOP Saint-Nectaire ; 3. Régulation de l'offre et répartition équitable de la valeur ; 4. Mobilisation des acteurs de la filière ; 5. Adaptation de la gouvernance de l'ISN. Pour réaliser ce plan, il a été souligné par un des membres qu'il fallait que l'ensemble des acteurs de la filière travaillent ensemble, il faut jouer collectif.

Au sujet de travail ensemble : il existe des personnes présentes tout le temps ou par intermittence sur la commune et qui régulièrement interviennent ensemble pour la sécurité de chacun d'entre nous. Ces personnes ont comme chacun d'entre nous des obligations et n'arrivent pas toujours à se rendre disponible pour intervenir en urgence, cependant les règles qui leur sont imposées leur interdisent d'agir seul : elles doivent être au minimum deux, voire trois. Si vous avez entre 16 et 60 ans, avec des conditions d'aptitude médicale et physique adaptées, et envie de servir la société, par exemple en sauvant des vies, vous pouvez devenir pompier volontaire. Tous les renseignements sont disponibles à la mairie.

Dans le même registre, depuis les différents attentats, il existe la possibilité à partir de 17 ans de s'investir avec la Garde Nationale pour la défense et la sécurité du pays, n'hésitez pas à contacter le correspondant défense de la commune (moi-même) à la mairie.

Le conseil municipal a prévu une somme dans le budget 2018 pour organiser une formation aux premiers secours sur la commune : là encore si vous êtes intéressés vous pouvez contacter la mairie.

En attendant je vous donne rendez-vous le 13 mai sur la randonnée ou au cimetière, ou encore à un autre moment pour continuer à avancer ensemble.

Bon mois de mai.

Compte rendu du conseil municipal (CM) (extraits). **Du 14 Avril 2018.**

➤ **Vote des taux d'imposition des taxes locales 2018**

Le conseil municipal comme depuis 2014, décide de **ne pas augmenter les taux d'imposition** et de les reconduire **à l'identique** sur 2018 soit :

- Taxe d'habitation = 9.69 %
- Foncier bâti = 10.09 %
- Foncier non bâti = 58.63 %

Ces taux s'appliquent sur la base d'imposition déterminée par les services fiscaux de l'État, en fonction du bien immobilier, et connaît chaque année, une revalorisation forfaitaire nationale obligatoire fixée par la loi de finances.

Le baguage des bécassines

Dans le courant du mois d'Avril un groupe de chasseurs de la commune accompagné par un membre de leur fédération départementale est parti vers le Mont Chamaroux sur la commune d'Anzat. L'objectif était de capturer, de baguer, puis de relâcher des bécassines. Un chien d'arrêt parfaitement dressé marque l'emplacement et 4 chasseurs déposent devant le chien un filet aux mailles serrées. Aucun volatile ne fut capturé, opération à renouveler.



Le Printemps des poètes. (Samedi 17 Mars).



Comme chaque année depuis 4 ans un spectacle pour le 20ème Printemps des poètes était organisé. Le samedi 17 Mars Maria Coury alias LADY ROSE nous a régales de chansons célèbres entrecoupées de poèmes sur le thème de L'Ardeur.

Concert du mois d'Avril 2018.

Lady Rose avec son orchestre nous a rejoints le 14 Avril pour le concert annuel du mois d'Avril. Une soixantaine de personnes ont dansé sur les musiques des années 80 à 90. Ce fut une soirée conviviale où toutes les générations se sont retrouvées sur la piste.



Extraits Comptes gestion 2017

<i>Dépenses de fonctionnement 2017</i>			
Désignation	Montant	Détail	Montant
Charges courantes	171 017,94	<i>Electricité bat cmx, éclairage public</i>	15 775,65
		<i>Fournitures divers</i>	43 234,46
		<i>Entretien terrain, voies, matériel roulant</i>	23 072,19
		<i>Assurances</i>	14 275,96
		<i>Fêtes et cérémonies</i>	9 436,65
		<i>Garderie ONF</i>	4 049,63
		<i>Taxes foncières</i>	30 547,00
		<i>Divers</i>	30 626,40
Salaires et	109 409,93		
Autres charges de gestion courante	41 260,95	<i>Indemnités élus + cotisation</i>	14 765,10
		<i>Service incendie</i>	3 641,66
		<i>Contribution obligatoire</i>	10 111,20
		<i>Subventions associations//chauffage</i>	10 560,00
		<i>Divers</i>	2 182,99
Divers	1 485,45		
Total	323 174,27		

<i>Recettes d'investissement 2017 avec RAR</i>			
Désignation	Montant	Détail	Montant
Emprunt	500 000,00		
Subventions	366 238,00	<i>TEPCV</i>	30 460,0
		<i>DETR</i>	144 586,0
		<i>Département</i>	133 262,0
		<i>Réserve parlementaire</i>	5 000,0
		<i>Etat</i>	7 200,0
		<i>FIC</i>	45 730,0
Divers	419 795,09		
Total	1 286 033,09		

Recettes de fonctionnement 2017			
Désignation	Montant	Détail	Montant
Produits service domaine	145 120,30	<i>Coupe bois</i>	9801,00
		<i>Redevances pâturages, sectionnaux, communaux</i>	117 000,19
		<i>Vente gentiane</i>	10747,08
		<i>Divers</i>	7 572,03
Travaux en régie	36 25,56		
Impôts et taxes	111 666,50	<i>Impôts locaux</i>	98 406,00
		<i>Divers</i>	13 260,50
Dotations et participations état	124 024,15		
Autres produit gestion courante	37 396,08	<i>Revenus gite et appartements, salle poly.</i>	32 805,64
		<i>Divers</i>	4590,44
Divers	182 07,14		
Total	436 414,77		

Dépenses d'investissement 2017avec RAR*			
Désignation	Montant		
Boulangerie	63 421,97		
Maison association	3237,11		
Travaux eaux pluviale	680 269,60		
Hangar municipal	56 750,52		
Travaux forêt	7 351,88		
Station Parrot	15 694,30		
Travaux burons	18 223,20		
Travaux sur pâtures	28 723,20		
Divers	137 556,69		
Total	1 011 228,40		

EXTRAITS DU BUDGET 2018

<i>Dépenses de fonctionnement 2018</i>			
Désignation	Montant	Détail	Montant
Charges courantes	194 393	<i>Electricité bat cmx, éclairage public</i>	16 000
		<i>Fournitures divers</i>	53 000
		<i>Entretien terrain, voies, matériel roulant</i>	33 788
		<i>Assurances</i>	15 000
		<i>Fêtes et cérémonies</i>	9 500
		<i>Garderie ONF</i>	8 230
		<i>Taxes foncières</i>	31 000
		<i>Divers</i>	27 875
Salaires et charges	111 180		
Autres charges de gestion courante	45 375	<i>Indemnités élus + cotisation</i>	15 100
		<i>Service incendie</i>	4 240
		<i>Contribution obligatoire</i>	11 635
		<i>Subventions associations, Chauffage.</i>	12 000
		<i>Divers</i>	2 400
Divers	8 483		
Total	359 431		

<i>Recettes d'investissement 2018</i>			
Désignation	Montant	Détail	Montant
Excedent investissement	289 958,95		
Subventions	329 673,00	<i>DETR</i>	121 905,00
		<i>Département</i>	130 113,00
		<i>Région</i>	77 655,00
Divers	386 624,05		
Total	1 006 256,00		

Recettes de fonctionnement 2018			
Désignation	Montant	Détail	Montant
Produits service domaine	122 700,00	<i>Location matériel: skis, vélos...</i>	<i>2 100,00</i>
		<i>Redevances pâturages, sectionnaux, communaux</i>	<i>116 000</i>
		<i>Vente boissons, en cas</i>	<i>1 400,00</i>
		<i>Divers</i>	<i>3 200,00</i>
Travaux en régie	8 000,00		
Impôts et taxes	111 481,00	<i>Contribution directe</i>	<i>99 522,00</i>
		<i>Divers</i>	<i>11 959,00</i>
Dotations et participations état.	120 679,00		
Autres produit gestion courante	37 100,60	<i>Revenus gîte et appartements, salle poly.</i>	<i>32 600,00</i>
		<i>Divers</i>	<i>4 500,60</i>
Divers	3 300,00		
Total	403 260,60		

Dépenses d'investissement 2018		
Désignation	Montant	Observations
Travaux eaux pluviales, aménagement.	310 134,80	
Réseau chaleur bois	124 650,00	
Travaux piste	45 000,00	
Accès mairie, escaliers	24 500,00	
Travaux forêt	12 500,00	
VTT VAE Parrot	10 000,00	
Sableuse, lame neige	13 000,00	
4 x 4	7 200,00	+ 4000 RAR
Divers	95 270,20	
Total	642 255,00	

Etat civil

- ✓ *Madame Pintat Paulette née Raynaud est décédée le 12 Avril 2018 à l'âge de 96 ans. Ses obsèques ont eu lieu le 17 Avril à Anzat.*

CidC

Grace à sa porte ouverte du dimanche 15 avril certains ont pu découvrir l'existence du club informatique d'ANZAT ; Ce dernier offre à ceux qui le souhaitent la possibilité de découvrir ou approfondir cet outil devenu indispensable.

Voiture électrique

Un couple sur la commune d'Anzat s'est mis au gout écologique du jour : depuis peu il roule dans une voiture électrique avec une autonomie d'environ 250 km.

Nous espérons faire rapidement installer une borne de recharge électrique pour les gens de passage à Parrot.

ANIMATIONS 2018 1^{er} semestre

Mai :

Mardi 8 mai : Commémoration de la fin de la 2^{ème} guerre mondiale en Europe. 11h.

Dimanche 13 Mai : 30^{ème} randonnée. (CA).

Dimanche 13 Mai : Printemps des cimetières. Visite guidée à 14 h 30. (PBC).

Lundi 21 Mai : Journée du clocher. Visite du clocher de l'église d'Anzat. 14 h 30.

Juin :

Dimanche 3 Juin : Montée aux estives. 9h 30. (AMAS).

Mercredi 6 Juin : Commémoration au Bosbertry du débarquement en Normandie. 10 h 30. Chanteuse Fabienne Della Monica.

Samedi 9 Juin : Bal disco. (CA).

Samedi 16 Juin : Journée de l'Archéologie. Les pierres sacrées. Abbé Perrier. JM Pons 14 h. Salle polyvalente.

Dimanche 17 Juin : Grande fête du Cézallier. (Col de Vestizoux). Marché de producteurs du Cézallier. Ateliers divers. 9 h 17 h.

Vendredi 29 Juin : Quatuor Aouro "Nuits des églises». 20 h 30. Libre participation.

Si vous souhaitez recevoir le bulletin municipal par courriel, merci de laisser votre adresse de messagerie à la mairie.